



Amoureux du Levant Naturiste (A.L.N.)

Association déclarée 2004 en Préfecture du Var. Site en préparation : aln.fr
Association pour la préservation du caractère naturiste et naturel de
l'île du Levant

Communiqué

Une association est née, dans les suites de la pétition d'août 2003 « pour la défense du naturisme dans les zones de baignade et sur les corniches de l'île du Levant, centre naturiste depuis 1932 ».

Rappelons
les demandes
des 1.000
signataires
de la pétition
d'août 2003 :

[texte exact de
la pétition]

« demandons de pouvoir continuer à pratiquer le naturisme sur la "dalle de l'ACSIL" ainsi que dans les zones de baignade et du bord de mer où cela s'est toujours fait, dalle "de la digue du port", plage de l'Ayguade, etc. ;
rappelons que la "dalle de l'ACSIL" est le seul endroit où les personnes à mobilité réduite peuvent actuellement accéder à la mer ;
mandatons les divers organismes, syndicat des propriétaires du domaine d'Héliopolis, représentant d'Héliopolis à la Mairie d'Hyères, associations de l'île du Levant, pour réaffirmer auprès des autorités de la ville d'Hyères et du Conseil Général le caractère naturiste du domaine d'Héliopolis, et des zones de baignade de bord de mer où le naturisme était jusqu'à présent "de règle" ou toléré et doit le rester ;
(...) concernant les aménagements des débarcadères de l'Ayguade : les aménagements doivent rester limités à la stricte nécessité de sécurisation et ne doivent pas être l'occasion de rentabiliser les surfaces bétonnées au détriment du naturisme ou de la conservation du littoral ».

Nous sommes heureux de vous annoncer les premiers résultats de nos actions:

- Pour la saison 2005, des zones sont enfin rendues aux naturistes: les dalles aux alentours du débarcadère, la montée du Val de l'Ayguade jusqu'à la place du Village, font à nouveau partie des zones où le naturisme est autorisé ou toléré.
- Une ligne de bouées est rétablie à la plage des Grottes.

En ce qui concerne les projets d'aménagements à l'Ayguade, les informations sont moins réjouissantes. Il semblerait que le Conseil Général du Var ait toujours l'intention de construire, à l'Ayguade du Levant, un «port mixte autonome départemental de commerce» ! « Mixte », c'est-à-dire partagé entre l'Ayguade et l'Avis (en zone militaire); «autonome », c'est-à-dire auto-financé par les infrastructures prévues à l'Ayguade!

A nous de faire valoir les exigences de la pétition 2003, « les aménagements doivent rester limités à la stricte nécessité de sécurisation et ne doivent pas être l'occasion de rentabiliser les surfaces bétonnées au détriment du naturisme ou de la conservation du littoral » !

Pour en savoir plus, pour continuer à défendre le Levant naturiste tel que nous l'aimons, venez nous rejoindre à l'Association des Amoureux du Levant Naturiste.

Dernière minute : une réunion est prévue le jeudi 7 juillet au bar 'Le Minimum' sur la place Durville à Héliopolis, au cours de laquelle le Conseil Général du Var viendra exposer le résultat de ses études portuaires (de 10 à 12h) et répondre aux questions (de 14 à 16h). Un compte-rendu sera envoyé aux adhérents [A.L.N.](http://aln.fr)

Demande d'adhésion

NOM et PRENOM.....

Adresse permanente

TEL (facultatif) : e-mail :

Adresse au Levant période habituelle

Je verse 10 € (à l'ordre de A.L.N.) Membre bienfaiteur : 30 € ou plus Ajouter 5€ pour frais d'envoi si vous voulez recevoir la revue de presse. [cochez les cases correspondant à votre choix]

Date :

Signature :

Bulletin à renvoyer à la présidente:

ALN, Mme Elizabeth Varet, En Nadal, 31290 Maurémont

Rappel aux adhérents :

Assemblées ALN : le 29 juillet et le 12 août. Pour confirmation du lieu, tél. au 06 70 36 17 64.